

Les finances de l'Association Mieux Prescrire : bilan de l'exercice 2010-2011

L'Association Mieux Prescrire (AMP), qui édite la revue *Prescrire* et les différentes Productions Prescrire, est une association à but non lucratif, au sens de la loi française de 1901. L'AMP publie ses comptes chaque année dans le numéro de mars de la revue *Prescrire* depuis 1992 (a).

Association à activité économique, l'AMP est soumise aux mêmes règles fiscales et comptables que toutes les entreprises françaises : elle est assujettie à l'impôt sur les sociétés, à la TVA, au droit du travail, etc. Ses

comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes indépendant.

Augmentation importante de la diffusion

L'exercice 2010-2011, commencé le 1^{er} septembre 2010 et achevé le 31 août 2011, et dont les comptes sont rapportés dans les graphiques page 165, a été un exercice très singulier pour *Prescrire*. Suite au désastre Mediator^o, *Prescrire* a bénéficié d'une exposition médiatique très im-

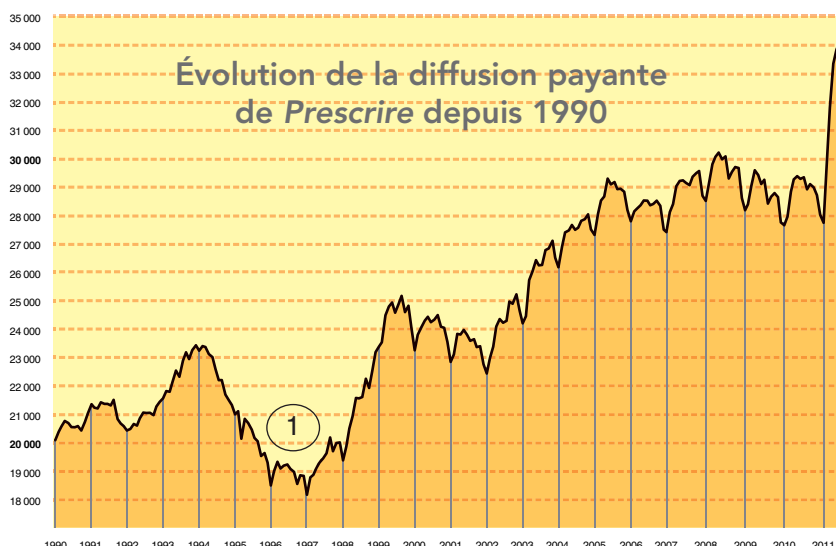
portante, aux conséquences multiples.

Une de ces conséquences a été le choix pour un grand nombre de soignants de s'abonner à une revue de formation solide et indépendante. D'où une croissance très importante de la diffusion de la revue *Prescrire*. Au 31 août 2011, le nombre d'abonnés payants s'élevait à 34 642, soit une augmentation de près de 20 % par rapport au 31 août 2010.

Il y a eu aussi un afflux important de nouveaux abonnés à *L'Intégrale Prescrire* (5 908 abonnés au 31 août 2011, soit une augmentation de 7,5 %). *L'Intégrale Prescrire* permet de bénéficier de l'abonnement à la revue *Prescrire* et de la mise à disposition du fonds documentaire *Prescrire* sur un (ou deux) ordinateur(s) personnel(s) via une interface de recherche documentaire : la *Bibliothèque électronique Prescrire* (b).

Le nombre d'inscrits aux Formations *Prescrire* (*Test de lecture mensuel Prescrire* et *Thématiques Prescrire*) est resté stable (c).

Les nouveaux abonnés participent au renforcement et à la pérennité d'un mouvement professionnel indépendant, car *Prescrire* est financé uniquement par les abonnés, sans publicité, ni subvention.



1- Cette diminution du nombre d'abonnés de 1994 à 1996 fait suite à l'arrêt de la promotion postale pendant 18 mois.

Fidélité en hausse

Le renforcement de *Prescrire* est aussi fortement lié à la fidélité des abonnés. Lors de l'exercice 2010-2011, cette fidélité a augmenté par rapport aux exercices précédents, pour atteindre environ 90 % pour l'abonnement à la revue *Prescrire*, et environ 96 % pour l'abonnement à *L'Intégrale Prescrire*.

La reconnaissance de la qualité des travaux de *Prescrire* à la suite du désastre Mediator^o est aussi une reconnaissance pour les soignants qui font un effort, parfois très important et depuis de nombreuses années, pour se former de manière indépendante et à partir de sources fiables.

Répartition professionnelle des abonnés à *Prescrire*

PROFESSION	n° 323 septembre 2010		n° 335 septembre 2011	
	nombre	%	nombre	%
Médecins généralistes	14 368	49,3	16 857	48,7
Médecins spécialistes	1 480	5,1	1 966	5,7
Pharmaciens	5 909	20,3	6 872	19,8
Étudiants en médecine	3 825	13,1	4 556	13,1
Étudiants en pharmacie	455	1,6	543	1,6
Firmes pharmaceutiques	190	0,7	190	0,5
Divers (1)	2 875	9,9	3 658	10,6
Total de la diffusion du numéro	29 102	100	34 642	100

1- Professions non encore précisées ; et aussi administrations diverses ; praticiens-conseils Sécurité sociale ; diverses professions de santé ; etc.

AMP : exercice 2010-2011

(du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011)

L'histogramme ci-dessous représente la prévision initiale de répartition des produits et des charges de l'Association Mieux Prescrire pour son exercice 2010-2011.

Lancements de nouveaux projets

L'exercice 2010-2011 a vu le lancement de la *Formation Prescrire Infirmière (c)*. Cette formation, répondant aux normes habituelles de qualité des Productions Prescrire, est une occasion supplémentaire pour les professionnels des soins infirmiers, jusqu'alors peu nombreux à être abonnés à la revue, de s'appuyer eux aussi sur des données solides pour mieux soigner. À la fin de l'exercice, il y avait 694 abonnés à cette formation.

Au mois de juillet 2010, la *Formation Prescrire Équipe Officinale* a été arrêtée car elle ne semblait plus répondre aux attentes des pharmaciens. Le métier de pharmacien d'officine est en pleine mutation, avec, aux cours des prochaines années, des changements de missions et de mode de rémunération (lire dans ce numéro page 215). Dans ce cadre, un renforcement des compétences des pharmaciens en tant que professionnels de santé est à envisager. C'est pourquoi de nouveaux projets, plus adaptés à ce nouveau contexte, sont en cours d'élaboration au sein de *Prescrire* pour les pharmaciens d'officine et les équipes officinales.

De nombreux autres projets sont en développement à un stade plus ou moins avancé : accessibilité des données Prescrire sur des supports numériques divers, nouveaux programmes d'amélioration des pratiques professionnelles, formations spécifiques sur les interactions médicamenteuses, renforcement de l'implantation de *Prescrire* dans les facultés de médecine et de pharmacie (d), renforcement de la disponibilité des données Prescrire en anglais. L'objectif est toujours le même : permettre aux soignants de disposer le plus facilement possible d'une information fiable, solide et de qualité pour mieux soigner, dans l'intérêt des patients.

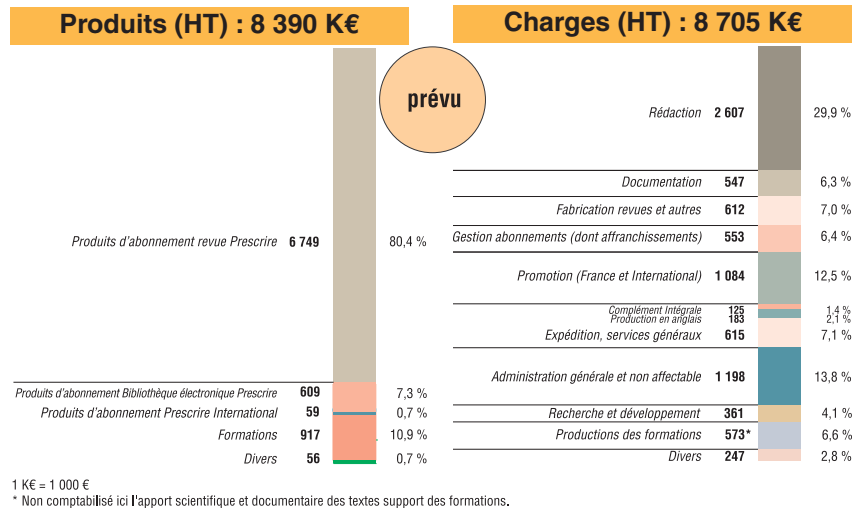
©Prescrire

a- Les chiffres clés de l'exercice 2009-2010 ont été publiés dans le numéro 329 (pages 164-165). Les statuts de l'Association Mieux Prescrire sont en libre accès sur le site www.prescrire.org.

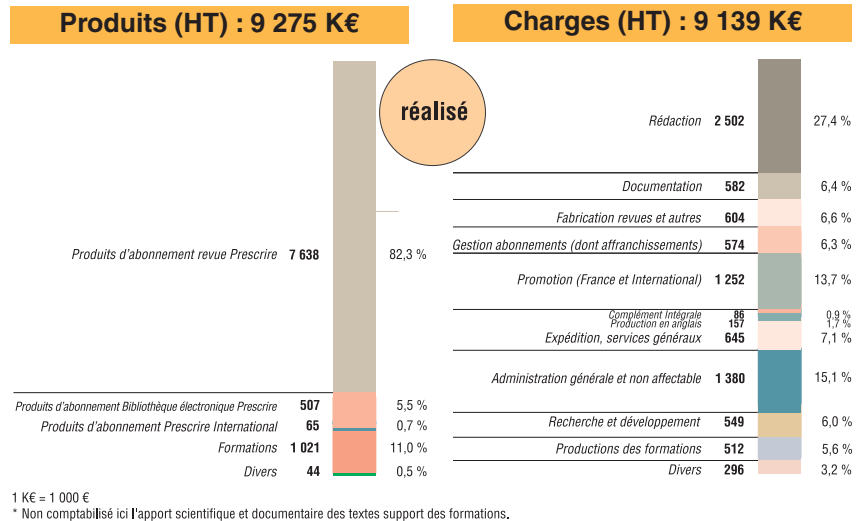
b- Pour en savoir plus sur *L'Intégrale Prescrire* et la *Bibliothèque électronique Prescrire*, lire le numéro 336, page 796.

c- Pour en savoir plus sur les *Formations Prescrire*, rendez-vous sur le site <http://formations.prescrire.org>

d- Pour en savoir plus sur l'intérêt des *Productions Prescrire* pour les soignants en formation initiale, rendez-vous sur le site <http://campus.prescrire.org>.



L'histogramme ci-dessous représente la répartition des produits et des charges de l'Association Mieux Prescrire effectivement réalisés pendant l'exercice 2010-2011.



AMP : exercice 2011-2012

(du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2012)

L'histogramme ci-dessous représente la prévision initiale de répartition des produits et des charges de l'Association Mieux Prescrire pour son exercice 2011-2012.

